

L'UNSA a 20 ans

L'UNSA va fêter son vingtième anniversaire. En effet, c'est le 12 février 1993 que se tenait, à la bourse du travail de Paris, l'assemblée générale de fondation de l'UNSA.

En vingt ans seulement, l'UNSA s'est progressivement inscrite dans le paysage syndical interprofessionnel français, développant ses implantations et son audience par un travail militant opiniâtre. La quatrième place acquise dans les récentes élections parmi les salariés des très petites entreprises en a à nouveau fait la démonstration.

En affichant sa volonté de contribuer à la rénovation du syndicalisme français et au rassemblement de ses forces réformatrices, l'UNSA avait pointé, dès sa naissance, les faiblesses d'un système de représentativité syndicale à bout de souffle, nuisant au dialogue social dans notre pays. La loi du 20 août 2008 aura finalement reconnu la légitimité de son constat, lui ouvrant enfin le droit de se présenter librement aux suffrages des salariés dans les entreprises.

Les résultats de la représentativité dans le secteur privé, que publiera le ministère du Travail fin mars, dessineront les nouveaux contours du paysage syndical français. En vingt ans d'existence, mais seulement quatre ans de liberté de présentation, l'UNSA compte bien engranger à cette occasion un certain nombre de représentativités de branches. Autant de points d'appuis pour continuer son combat pour la rénovation du syndicalisme français qui nécessitera encore bien des évolutions.

L'UNSA en quelques dates :

12 février 1993 : Création de l'UNSA par 5 organisations : FEN, FGAF, FAT, FMC, FGSOA. Élection de Martine Legal secrétaire générale.

29 mars 1994 : Élection d'Alain Olive secrétaire général de l'UNSA.

6 et 7 décembre 1994 : Adoption de la charte des valeurs de l'UNSA au conseil national de Gif-sur-Yvette.

Décembre 1997 : Pour la première fois, l'UNSA présente des listes aux élections prud'homales.

Janvier 1998 : Des militants de FO conduits par Jacques Mairé et Jean Grosset, en désaccord avec la ligne confédérale, rejoignent l'UNSA.

20 mai 1999 : Le comité exécutif de la CES vote l'affiliation de l'UNSA à la CES. Constitution d'une délégation commune avec la CFDT.

3 décembre 2008 : Élections prud'homales : l'UNSA poursuit sa progression avec 6,2% des voix et 246 conseillers prud'hommes contre 160 en 2002.

17 mars 2011 : Élection de Luc Bérille secrétaire général de l'UNSA.

21 décembre 2012 : Élections dans les TPE (Très Petites Entreprises) : l'UNSA est la 4^e organisation syndicale.

L'UNSA dans la fonction publique, c'est :

14,0% dans la fonction publique de l'État (n°2 à l'Éducation Nationale, n°1 dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, n°2 au Travail, n°1 à la Justice, n°2 à la Défense Nationale, n°1 à Jeunesse et Sports...)

6,3% dans la fonction publique territoriale.

4,3% dans la fonction publique hospitalière.

L'UNSA dans le secteur privé, c'est :

La 3^e force syndicale chez AIR France et AXA...

La 2^e force syndicale à la RATP, à la SNCF, chez TOTAL Amont...

La 1^{ère} force syndicale à la Caisse d'Épargne, chez IBM, chez SFR ...

Élections au conseil d'administration du groupe SNCF :

un contrat de confiance pour L'UNSA

L'UNSA apparaît comme la grande bénéficiaire des élections au conseil d'administration du groupe SNCF.

Avec 19,05%, l'UNSA progresse de 5,5 points par rapport à la précédente élection de 2008. Elle devient la deuxième organisation syndicale dans le groupe SNCF incluant Geodis et Keolis.

Dans l'EPIC SNCF, l'UNSA recueille 20,29% des suffrages et progresse de 6,5 points (+ 4 points dans le vote des « autres salariés » avec 12,95 % des suffrages et + 10,8 points chez les cadres avec 48,75 % des suffrages).

Dans les filiales, l'UNSA recueille 7,87% des suffrages (9,19 % dans le collège cadres et 7,74% chez les « autres salariés »). C'est un résultat remarquable pour une organisation syndicale qui ne peut présenter des candidats au premier tour des élections professionnelles que depuis la mise en application de la loi de 2008 sur la représentativité syndicale.

Ces résultats permettent à l'UNSA d'obtenir un élu au conseil d'administration, Thierry Marty, qui sera aussi le représentant des Cadres.

Comme lors des élections professionnelles de 2011 à la SNCF, l'UNSA progresse nettement et les organisations syndicales « contestataires » subissent une baisse significative.

C'est un signal fort envoyé par les salariés, en pleine crise économique et à l'aube d'une grande réforme du ferroviaire, qui va faire l'objet de délicates négociations.

L'UNSA a toujours privilégié la négociation au conflit et la défense pragmatique de l'intérêt des salariés aux postures dogmatiques et stériles. Nos militants ont porté ces valeurs lors de la campagne électorale.

Fonction publique : le compte n'y est toujours pas

La ministre de la Fonction publique a rencontré ce 7 février 2013 les fédérations syndicales de la Fonction publique.

L'UNSA Fonction publique :

- se félicite de l'annonce de mesures prioritaires pour la catégorie C et notamment le décontingement de l'accès au dernier échelon de la catégorie C qu'elle revendiquait pour la filière administrative ;
- juge positivement la proposition d'ouverture d'une négociation pluriannuelle sur les rémunérations et les parcours de carrière proposée par la ministre ;
- acte l'expression plus ouverte sur le jour de carence mais demande l'annonce rapide de l'abrogation de cette mesure pénalisant injustement les agents ;
- n'accepte pas que le point d'indice soit gelé pour la troisième année consécutive amputant le pouvoir d'achat des personnels de toutes catégories, titulaires ou non.

Pour l'UNSA Fonction publique, l'impatience des personnels grandit et des réponses rapides doivent leur être apportées sur les deux derniers points.

L'UNSA au Haut Conseil de la Famille

Le Haut Conseil de la Famille a été installé par le Premier ministre le 7 février 2013. L'UNSA sera présente dans le rang des représentants des assurés sociaux et sera représentée par Martine Vignau, secrétaire nationale.

A cette occasion, le Premier ministre a présenté les axes prioritaires en matière de politique familiale pour les prochaines années. Il souhaite que la politique familiale soit orientée vers la jeunesse dans le cadre de la politique définie par le gouvernement. Cette politique doit tenir compte du double enjeu : social et économique avec des priorités : la revalorisation des aides aux familles les plus modestes, le développement des services à la famille, l'accroissement des solutions d'accueil des jeunes enfants dans les zones non pourvues, les activités périscolaires tout en conciliant cela avec l'objectif de ramener la branche famille à l'équilibre en 2016.

Voici en quelques mots, la mission confiée au président du Haut Conseil de la Famille Bertrand Fragonnard et à ses membres pour le premier trimestre 2013.

L'UNSA estime la mission compliquée car au-delà d'évaluer les dispositifs existants, il faut tenir compte des nouveaux besoins et des nouveaux enjeux. Les familles monoparentales, les familles nombreuses et les enfants sont davantage victimes de la pauvreté. La conciliation vie personnelle - vie professionnelle génère des besoins en termes d'accueil des jeunes enfants ainsi que pour les jeunes de 11 à 17 ans.

La lutte contre les inégalités territoriales en matière de petite enfance et la lutte contre la pauvreté seront pour l'UNSA deux axes majeurs et doivent s'inscrire plus globalement dans la réflexion sur le financement de la protection sociale menée au Haut Conseil pour le Financement de la protection sociale.

L'UNSA Banques – Assurances a tenu son congrès

La fédération Banques-Assurances de l'UNSA a tenu son congrès à Bagnolet les 5 et 6 février 2013.

Forte de 80 structures (sections et syndicats) l'UNSA Banques-Assurances revendique 35.000 électeurs et la représentativité dans 5 des 8 branches professionnelles de son secteur d'activité.

La fédération a renouvelé ses instances et procédé à l'élection d'un nouveau bureau composé de Gilles Deseigne (BRED Banque Populaire) secrétaire général qui succède à Luc Martin-Chauffier, fondateur de la fédération en 1998, Sylvie Liziard (Caisses d'Epargne) secrétaire-adjointe chargée du secteur bancaire, Michel Rizzo (AXA), secrétaire-adjoint chargé du secteur Assurances et Francis Désirant (Crédit Mutuel) trésorier.

L'UNSA Banques-Assurances est le premier syndicat dans plusieurs entreprises au cœur de l'actualité comme le CIF - Crédit Immobilier de France- où son syndicat lutte pour préserver 2.500 emplois ou encore la toute nouvelle BPI -Banque Publique d'Investissement- issue de la CdC, d'OSEO et d'Ubifrance.

L'UNSA est également en progression sensible dans les élections professionnelles comme par exemple HSBC, Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou Charente ou AVIVA.

Les 27 chefs d'État ou de gouvernement trouvent un mauvais accord sur le budget

L'UNSA considère que les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union européenne, réunis à Bruxelles les 7 et 8 février, ont fini par trouver un mauvais accord sur le budget européen 2014-2020. Pour la première fois dans l'histoire, le budget pluriannuel diminue. Alors qu'il atteignait péniblement 993,6 milliards d'euros pour la période 2007-2013, pour les sept prochaines années il sera plafonné à 960 milliards, soit un recul de 3,4%.

Plus grave, les crédits de paiement passent de 942,8 à 908,4 milliards d'euros, soit 0,95% du RNB de l'Union européenne. Ainsi, les crédits alloués à la cohésion économique, sociale et territoriale diminuent de 354,8 à 325 milliards et ceux de la croissance durable et ressources naturelles (agriculture) de 420,7 à 373 milliards. Si le montant du budget pluriannuel accuse un retard par rapport à la période 2007-2013, c'est encore plus criant comparé à la proposition de la Commission de 1.047,5 milliards et même à celle du Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, de 972 milliards.

Les États membres exigeant des coupes sévères, Royaume-Uni en tête, mais aussi l'Allemagne, les pays nordiques et les Pays-Bas ont obtenu gain de cause. Désormais, c'est l'austérité à tous les étages, au niveau de l'Union européenne et des États membres. L'accord conclu traduit la politique de chacun pour soi qui sévit actuellement et dont l'Europe fait les frais. L'UNSA approuve la décision du Parlement européen de rejeter « en l'état » cet accord, et lui demande de négocier un compromis plus cohérent avec les objectifs d'« Europe 2020 », la stratégie européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

2 avril : l'emploi et la politique industrielle : un colloque de l'UNSA au CESE

De nombreuses études pointent le déclin industriel de la France. Comment enrayer les mécanismes qui y conduisent ?

Comment maintenir et développer l'emploi ?

Telles sont les questions essentielles qui seront au cœur du débat organisé par l'UNSA, en partenariat avec ORSEU et CE Services.

Retrouvez sur le site de l'UNSA, le compte rendu de la 6ème matinée de l'économie :

<http://www.unsa.org/?Table-ronde-sur-la-politique.html> , ainsi que le cahier n°47 de LASAIRE consacré à la politique industrielle : <http://www.unsa.org/?Reindustrialiser-notre-pays-quelle.html>

Renseignements et inscriptions au colloque : nicole.castel@unsa.org